

Commission de la formation et de la vie universitaire | CFVU

Séance plénière du lundi 8 juin 2026

Délibération n°2026-048

[Délibération] Maquette pédagogique du Diplôme Universitaire de Diabétologie Pratique de l'UFR ST

VU les articles L.613-1, L.711-1, L712-6 et suivants du code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

Considérant ce qui suit :

Le DU de diabétologie a pour but d'enseigner aux professionnels de santé les bases théoriques et pratiques du diabète. Durant l'enseignement seront développées les bases de physiopathologie du diabète, la prise en charge thérapeutique, les recommandations françaises et européennes, ainsi que la prise en charge des différentes complications du diabète et des facteurs de risque cardio-vasculaires associés. En région Centre Val de Loire la prévalence du diabète est importante (près de 8%), il s'agit d'un problème prioritaire de santé publique. La morbi-mortalité des patients diabétiques est un des points majeurs à améliorer dans nos territoires. L'amélioration de la qualité des soins en diabétologie passe inévitablement par la formation des soignants. La diabétologie évolue rapidement, de nouvelles recommandations dans la prise en charge éducative et thérapeutique ont été publiées, la mise en place d'un DU de diabétologie permettra ainsi aux soignants dans la région Centre (mais qui sera ouvert à tous les départements français et d'Outre-Mer) d'avoir une actualisation des prises en charge mais également les bases de la physiopathologie leur permettant une meilleure compréhension de la prise en charge du patient diabétique.

Le programme du DU associe des experts français (y compris ultra marins) aux spécialistes locaux permettant ainsi d'avoir un programme de formation très complet.

Cette formation s'intègre ainsi complètement dans le projet de l'Université d'Orléans de développer la faculté de médecine mais également dans le projet hospitalier qui vise à améliorer la qualité du soin. Par ailleurs, le DU de diabétologie permettra à l'Université de rayonner sur la région dans le cadre d'une thématique médicale très fréquente et souvent source de questionnement pour les soignants de ville en particulier dans le cadre des nouveaux traitements et nouveaux outils.

Ce DU n'existe pas en région Centre Val de Loire et pourra à terme être effectué en association avec l'UFR de Médecine et ainsi se transformer en Diplôme Inter-Universitaire.

Le dossier de demande de création est joint en annexe.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU approuve la maquette pédagogique du Diplôme Universitaire de Diabétologie Pratique de l'UFR ST.

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.
Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.

Article 2 : La présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	9
Total :	22

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	22
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 18/06/2026

Le Président du Conseil Académique
Romain ABRAHAM

